

NOUVEL EXAMEN de l'attribution d'un nom patronymique au
CENTRE d'APPRENTISSAGE.

Le MAIRE. - Je passe la parole à M. LEGROS qui a été chargé de se documenter sur le ou les promoteurs de la création du Centre d'Apprentissage.

M. LEGROS. --- Les recherches que j'ai effectuées aux Archives m'ont amené à compiler certains ouvrages notamment l'histoire de la Réunion par Paul HERMANN, l'histoire de la Ville de Saint-Denis par Henri AZEMA, l'anthologie de la Réunion...

Il en résulte que c'est le Gouverneur Hubert Delisle (Août 1852 à Janvier 1858) dont l'oeuvre fut remarquable, qui s'était penché d'une façon toute particulière sur le problème des Travaux Publics et que c'est lui qui fonda une école professionnelle d'Arts et Métiers. Il avait acheté, à cet effet, le Jardin LAFITTE et y fonda l'Etablissement de la Providence. Il y installa, non seulement un hospice pour les vieillards et les infirmes, mais aussi créa une école agricole et professionnelle destinée aux enfants orphelins qui désiraient s'adonner à la culture, mais surtout aux Arts et Métiers: menuiserie, ferronnerie etc...

Cette école devint très prospère, au point de concurrencer les ouvriers de la Ville.

Cependant, il faut reconnaître qu'une première école professionnelle avait été créée à l'Artillerie par le prédécesseur de Hubert Delisle: le Gouverneur de Hell. Mais cette école qui avait rendu de grands services au pays dut être fermée vers 1840 par suite des mutineries successives des élèves. C'est pour remplacer cette école que le Gouverneur Hubert Delisle avait créé en 1856 "l'Etablissement de la Providence".

Ajoutons qu'en 1899 un arrêté du Gouverneur Beauchamp rétablissait l'Ecole Manuelle d'Apprentissage à l'Ecole Centrale sous la double direction des Services des Travaux Publics et de l'Instruction Publique.

En 1936, c'est le Gouverneur Repiquet qui apporta quelques modifications aux règlements intérieurs de cette école.

Entre toutes ces initiatives, il ne semble donc que c'est l'oeuvre du Gouverneur Hubert Delisle qui soit la plus importante et que l'on pourrait donner son nom au Centre d'Apprentissage.

M. FABRE. - Il y a un homme qui a consacré une grande partie de sa vie à l'Ecole d'Apprentissage, j'ai nommé M. TELMARD.

Mme AMELIN. - Je crois que nous pouvons retenir l'idée de notre collègue FABRE et cela d'autant plus que Monsieur TELMARD incarne bien la race créole.

M. GUINOT. - Le Gouverneur Hubert Delisle a été, ce me semble suffisamment honoré par l'attribution de son nom à la route dite de ceinture. Il y aurait lieu de perpétuer le nom d'un autre compatriote.

Après discussion et échanges de vues, le Maire met aux voix la proposition de Monsieur FABRE.

Adopté à l'unanimité.